54me Année — Nouvelle série — No 114 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 3 AVRIL 1948.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Un ancien conte de ma mère l'Oye mis à l'écran Sisteronnais...

LA BELLE ET LA BETE

AU CINÉMA DES VARIÉTÉS

Quel joli conte gracieux et fin, tiré des limbes de l'Oubli !...

Quel joli conte digne de ceux de Perrault, de ma mère l'Oye et de nos mères-grandes !... Il était une fois !...

Quel joli spectacle, un peu loin des productions ordinaires et dont nous sommes saturés ! Quel joli spectacle de rêve, d'illusion et de poésie, nous fut ainsi donné, la semaine dernière, et quelle belle heure d'évasion de nos mornes soucis actuels, et de nos préoccupations d'un « terre à terre » si triste, si morne et si navrant, et de nos journées vides et maussades !

Au temps où le cinéma n'existait pas encore, un esprit délicat nous avait dit alors : Si Peau d'Ane nous était contée à nouveau et remis plutôt sous nos yeux, à la scène et au théâtre, nous y prendrions une fois de plus, et comme de grands enfants, un plaisir extrême. C'est une joie artistique de ce genre et c'est un plaisir raffiné de cette nature que nous avons éprouvé l'autre jour, en suivant les prises de vues et le déroulement du film si réussi de Jean Cocteau « La Belle et la Bête » tiré d'un conte de fées que j'avais lu autrefois dans mon enfance et que je n'avais pas alors très bien compris comme nous ne comprenons point ni les apologues, ni les fables, débitées à la vapeur et si pitoyablement annonées d'une voix blanche comme des machines à réciter !

Et de même nous n'étions plus habitués dans les nouvelles productions de l'écran à revoir ces vingtaines de lignes explicatives et familières et cet élégant petit résumé que nous offrait chaque fois le « cinéma muet » d'il y a 20 ou 30 ans et dont les scénarios sans paroles, avec de simples petites bandes imprimées au bas des images étaient peut-être moins bâclées qu'aujourd'hui ! Lorsqu'ils ne sont pas un véritable casse tête le plus souvent incompréhensible...

Pour nous mettre tout de suite dans l'ambiance nécessaire et dans le climat favorable, l'on avait pris soin de nous paraphraser le mieux du monde et de la façon la plus ingénieuse « Il était une fois... » ce mot magique qui nous ouvrait comme un Sésame des mille et une nuits, les portes mystérieuses de ces paradis de l'enfance ingénue et naïve... et s'extasiant aux douceurs de toutes les belles histoires et de tous les récits de l'Irréalité, mais qui sont peut-être les plus vrais ! Ce que n'ont pas compris, hélas ! un certain nombre de spectateurs !

Je me souviens de ce livre d'étrennes où figurait justement « La Belle et la Bête » avec, à la première page, une de ces gravures qui m'avait rempli de terreur, d'effroi et d'épouvante et qui représentait une sorte de hideux chimpanzé ou d'horrible gorille, et un monstre des forêts, un homme des bois comme plus tard le fameux « King-Kong » et tombé lui aussi dans les Limbes.

Dans le film en question, notre « Bête » n'a rien de repoussant, rien de répugnant, et on lui a fait à merveille une petite tête tigrée, des plus expressives et des plus pittoresques, et avec une crinière de fauve vraiment royal. Les deux principaux interprètes tenaient leurs rôles à la perfection. Jean Marais savait nous exprimer la détresse intime et le déchirement de ceux-là que l'on repousse et que l'on rudoie, et nous traduire l'amertume profonde et douloureuse de « l'Etre difforme », infirme et disgracié, souffrant de sa laideur, et objet de répulsion, et Josette Day avait pris les traits fins et la chevelure nattée de Madeleine Ozeray avec ce mouvement de cou aux élancements si flexibles !... Le langage archaïque des contes de fées avec les appellations imagées de nos personnages achevaient de nous lancer en plein mystère et quel accent de vérité dans la voix suppliante de celui qui essayait de murmurer avec douceur ce mot de Belle, lui qui signifiait par contre la hideur et la monstruosité. « Belle » et comme il aurait pu dire aussi dans ses adorations conternes et ses extases désolées... « Belle », « Douce », « Pure » et « Miséricordieuse » ; Ame compatissante aux peines et aux chagrins d'autrui ; Ame secourable échappant à toutes les duretées de ceux qui nous entourent, car le mal d'autrui n'est jamais que songe !... Et de même, la Belle mettait à son tour dans ses intonations attendries la même nuance de commisération et de pitié, de même elle aurait pu lui répondre : « Allons la Bête, pauvre être d'infirmité, privé des tendresses et des consolations de la vie allons, la Bête, pauvre être inférieur, pauvre être dégradé, pauvre être misérable, reçois quand même mon obole pour toi, tu peux supporter mon regard et tu n'y trouveras pas la moindre répulsion. Je ne me détourne point de ce qui peut faire horreur et dégoût à tous les autres et dans le royaume des fées, il est aussi des anges de pitié, d'amour et de mansuétude et qui semblent avoir les visages penchés des Séraphins des cieux... »

Hélas ! qu'est devenu mon « Livre d'Etrennes » où j'avais jadis négligé toutes ces belles choses et ces allusions si transparentes aux méchancetés des humains et à leurs froides insensibilités qui sont devenues la loi moderne.

Comme j'aurais aimé à relire en son entier ce frais dialogue, pimpant et musqué de ce joli conte trop peu connu et qui peut soutenir aisément la comparaison avec ceux qui autrefois ont bercé notre enfance et enchanté notre prime jeunesse, mais il me semblait l'autre jour que celle de notre époque, habituée aux Sècheresses d'à présent était moins accessible que nous au « divin mensonge » à ce mirage de poésie et de fantaisie et qui semble un peu fané, un peu désuet, sinon complètement démodé. C'est un fait que ce côté-là échappe désormais aux générations actuelles qui ne veulent point se laisser prendre, soi disant, aux niaiseries ou aux puérilités d'autrefois, et pourtant ces jolies légendes conservaient leurs parfums et leurs charmes et tout leur secret de fraicheur.

Le spectacle avait débuté par un « Documentaire » colorié sur Venise et là aussi un progrès sensible sur les films en couleurs doit être souligné ! Tout est maintenant, moins crû, et tout est mieux fondu ! On aurait dit qu'avec ces teintes vives, mais aussi atténuées, décroissantes, nous avions sous les yeux les toiles des tableaux de Guardi, le peintre du Carnaval de Venise. Et puis, pour animer davantage la chose, une vraie trouvaille et la silhouette fort bien trouvée d'un dessin animé nous reproduisant les anciens personnages masqués avec le loup de satin sur les yeux...

L'on voyait le fameux Casanova, l'ancien Don Juan des belles Vénitiennes, et en habit de marquis, l'épée relevée sur la basque et placée en férouil, s'échapper d'un recoin d'ombre, au pied d'un escalier de marbre disparaissant sous les eaux dormantes de quelque « Rio moiré » aux gondoles silencieuses et venant offrir galamment ses services de cicéronne et son bras de politesse raffinée à quelque jolie visiteuse, séduite et conquise et victime de ses entreprises.

A quand le film prochain sur Peau d'Ane ? Cendrillon ? Le Chat Botté ? puis l'autre « Belle » qui dormait au Bois ; et de Riquet à la Houppe qui nous avait quelques ressemblances avec celui qui rejetait tout à coup sa défroque de chat tigre aux oreilles velues et s'était transformé en un élégant et ravissant « Prince charmant » digne de l'opérette Bruxelloise de notre excellent Mirval José, avec l'air des violettes de Suzy Valbert... Le Prince Charmant... Eh ! oui, vraiment, il faut encore un peu de merveilleux et d'irréel dans la vie implacable !

Hippolyte SUQUET.

LETTRE OUVERTE

à mon ami Titin BRISEMOTTE

Marseille, le 21 Mars 1948

Mon Vieil Ami,

Aujourd'hui « Les Rameaux » jour de joie et de triomphe. Hosanna ! C'est le Printemps ! Le retour à la vie, à l'espérance. Les arbres sont en fleurs et parés du vert tendre de leurs feuilles naissantes. La Joie revient au cœur. On se sent tout heureux du renouveau de la nature. Pourvu que çà dure ! me dit l'ami Toine qui est un rabat-joie. Paix ! à l'oiseau de mauvais augure, réplique aussitôt le cousin Ugène. Toine c'est un éteignoir !

Si vous êtes contents, si vous trouvez que tout va bien, réplique Toine, continuez, soyez heureux ! La chute des feuilles est arrêtée, même celles du Percepteur ont cessé de choir, pas pour longtemps, d'ailleurs ! Nous n'avons pas fini de solder les anciennes qu'il nous faut en noircir d'autres, sur lesquelles, bien que ce soit le printemps, ne s'épanouiront pas les fleurs de réthorique. Après çà, nous nous trouverons dépouillés comme arbres en automne !

Ah ! il y a de quoi être content, continue Toine, au plus on gagne au plus on est pauvre ! On gagne en un mois ce qu'on gagnait en dix ans quand nous étions jeunes. A tel point que j'attends, pour remplacer mon costume des dimanches qui date de 1939, que les platanes ou mon figuier aient fini de se revêtir de leurs feuilles pour me faire confectionner un habit à la mode d'Adam et Eve. Figure-toi que je suis entré, l'autre jour, chez « England Tailor » (c'est pas le vrai nom, je fais pas de réclame). Je voudrais un costume pour m'habiller, que je lui dis. Je comprends, qu'il me répond, si c'était pour vous déshabiller, nous avons dans notre annexe des caleçons de bain superbes à quatre mille. Pour vous habiller, je peux vous offrir ce superbe peigné à 25.000, façon grand tailleur ; si non je peux vous faire quelque chose de bien avec cet autre peigné, façon mode industriel, à 18.000 ; c'est pour rien ! Sous le coup de l'émotion, je me suis assis, mon pauvre Louis, puis la réaction est venue subitement, je me suis dressé, je lui ai demandé s'il me prenait pour Joanovici, pour Rotschild ou pour un Ministre des Finances ? Il a protesté, je l'ai appelé vautour et je suis sorti en courant, car j'ai senti qu'en fait de peigné, j'allais lui en ficher une... de peignée, à ce mal peigné ! Car j'ai oublié de te dire qu'il était chauve et qu'il souriait, et tu sais, quand un chauve sourit, moi çà m'exaspère.

Tu te rends compte ! 25.000 ! c'est le prix que j'ai payé en 1913 ma maison, 4 étages à trois fenêtres. Ah ! il y a de quoi être content ! Vive le Printemps ! Vive le renouveau des feuilles et des fleurs. Pour ce qui est du reste, plus çà se renouvelle, plus c'est la même chose, à part que les hommes sont de plus en plus fous furieux, à croire que le monde s'est transformé en asile d'aliénés.

A peine trois ans que nous sommes sortis d'une tuerie atroce, la Paix n'est pas faite et on parle de recommencer la guerre et à coups de bombes atomiques cette fois ; un machin gros comme une noix qu'on lâche d'assez haut et qui rase une ville comme Marseille et la rend semblable à la tête de Monsieur « England Tailor » qui en perdrait son sourire ! Un monde de fous que je te dis, qui ne sont heureux que lorsqu'ils peuvent faire massacrer leurs semblables.

Autrefois il y a eu César, il y a eu Marius — pas ceux de Pagnol qui sont des rigolots — non, les autres, ceux qui faisaient pleurer, puis il y a eu Annibal, Charles Marteau (autrefois on disait Martel), Charles-Quint, Louis XIV, Napoléon, Bismark, tous des gens à qui on a élevé des statues, sans doute parce qu'ils ont fait tuer beaucoup de monde. Ce qui m'étonne, c'est qu'on ait pas dressé des statues à la Peste et au Choléra !

Ah ! il y a de quoi être content, le Printemps pavoise, il a raison ce jeune, moi je mets mon drapeau en berne, car c'est pas fini je te dis ! Après Bismark nous avons eu un Adolphe, puis après, nous aurons peut-être un Yousef ; puis un autre César ; puis un autre Marius, puis...

Non, que je te dis, un asile de fous et inguérissables ! Non, j'en ai assez de la terre, demain je pars pour Meudon, ousqu'est le grand observatoire, voir ton illustre compatriote, le grand astronome M. Esclangon, pour qu'il me procure un passeport pour la lune, au moins là-haut, si je suis obligé de marcher tout nu, personne ne me dira rien !

Ainsi finit la diatribe de mon ami Toine, mon cher Titin. Tu penseras peut-être qu'il a un peu exagéré, mais si peu, vois-tu, que je pense comme lui et si je ne le suis pas demain, c'est que je veux Dimanche, manger encore un coup l'agneau pascal et l'enchoïade aux œufs de Pâques.

Ne sois pas triste, vieux Titin, et malgré tout : Joyeuses Pâques !

Louis SIGNORET.

SPORTS

FOOT-BALL

Entente Marseillaise et Sisteron-Vélo font match nul 1 à 1

Dimanche de Pâques, à 15 heures, s'est déroulé, sur le Stade Municipal, un match de foot-ball mettant en présence l'Entente Marseillaise, commandée par l'ex-international Pepito Alcazar et Sisteron-Vélo au grand complet.

Le score de 1 but partout reflète bien la partie car les deux équipes sont d'égale valeur. Si quelqu'un est sorti du lot des vingt-deux Joueurs, ce fut Alcazar qui montra quelques qualités d'ancien international et c'est lui qui organisa chaque fois le jeu de son équipe tout en arrêtant l'attaque Sisteronnaise.

Marseille ouvre le premier la marque par un but assez pénible en première mi-temps, tandis que Sisteron ne parviendra à égaliser qu'en fin de partie par Borel sur un but tiré d'une façon impeccable.

Le jeu pratiqué par les deux équipes ne fut pas d'une grande classe. Quelques petites combinaisons de temps à autre ressortaient d'un jeu en l'air.

En fin de partie, les Marseillais — sans doute après un bon dîner — commencèrent à trouver la partie longue, et c'est seulement là que les Sisteronnais accusèrent une légère supériorité.

Arbitrage parfait de M. Chabaud.

CYCLISME

Audibert, de Manosque gagne le Premier Pas Dunlop des Basses-Alpes

Sous l'égide de la Pédale Sisteronnaise s'est disputé, le Lundi de Pâques, le Premier Pas Dunlop du département des Basses-Alpes.

Le circuit de 10 km. 500 à parcourir 4 fois s'est avéré très dur, surtout pour de jeunes débutants. La course fut constamment contrôlée par Audibert et Tourniaire et le sprint fut facilement enlevé par le premier nommé.

Voici le classement :

1er Audibert, Manosque, en 1 h.

(*suite à la deuxième page*).

Chez « Les Touristes des Alpes »

Que dire du concert offert au public, le jour de Pâques, par notre vaillante société musicale, alors que déjà les félicitations adressées de vive voix à son chef M. Paul Dollet, indiquent le succès grandiose obtenu par ce premier concert, les applaudissements et les ovations qui suivirent soulignèrent l'exécution d'un programme de choix que n'aurait pas renié une musique militaire et qui fut parfaite en tout point.

La baguette magique du chef qui pour la première fois dirigeait en public, avec maëstria, soulevait l'enthousiasme des spectateurs très nombreux écoutant dans un silence religieux l'exécution de chaque morceau.

En effet, à 17 h. 30, deux coups de baguette très discrets retenaient l'attention des musiciens qui attaquaient avec brio un pas redoublé qui était le prélude d'un programme exécuté avec un ensemble parfait comprenant diverses sélections d'opéra-comiques de nos grands maîtres.

Ce concert n'est que le début d'une série d'autres concerts qui seront donnés en cours d'année, car nos « Touristes » et leur chef, veulent faire mieux encore afin que Sisteron reprenne, au point de vue musical, la place que lui avait déjà donné, dans un temps lointain, un chef que les vieux musiciens connurent bien et qui fit des « Touristes des Alpes » une société musicale qui se classa première dans le département.

Ce premier concert de printemps est donc de bon augure pour ceux qui suivront.

SI BEMOL.

—)o(—

La Société Musicale adresse à M. Paul Michel, président du Comité permanent des Fêtes, ses bien sincères remerciements pour avoir obligeamment et d'une manière désintéressée, mis à sa disposition un parquet de bois bien équilibré qui leur permit de donner leur concert dans des conditions de stabilité parfaite.

Que M. Paul Michel veuille bien trouver ici toute leur reconnaissance.

—)o(—

Egalement les musiciens adressent à M. Victorin Imbert, propriétaire du Café de la Terrasse, leurs remerciements pour l'apéritif qu'il leur a offert gracieusement, alors que, simple spectateur et habitant à 600 mètres environ du lieu du concert a eu ce geste de reconnaissance envers eux, ce qui a fait dire à nos « Touristes » « La Saunerie arrose... le Portail récolte ».

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

ANCIENS COMBATTANTS. — L'Assemblée Générale Annuelle aura lieu le 11 Avril 1948 à 14 heures, à la Mairie de Sisteron, sous la Présidence d'honneur de M. Villanova, secrétaire général de l'Office Départemental des A. C. et M. Bellon, Président de l'U. F. A. C. des Basses-Alpes.

Compte rendu moral et financier ; affaires diverses.

MUSIQUE. — MM. les musiciens sont informés que les répétitions générales reprendront Vendredi 9 Avril pour l'étude du programme de Pentecôte.

Les répétitions de détail reprendront également à partir de ce jour.

Les élèves musiciens sont informés que les cours de solfège reprendront à partir du Mardi 6 Avril aux heures habituelles.

FOIRE DE LYON. — Un service de cars s'organise pour la Foire de Lyon les 10 et 11 Avril.

Départ de Sisteron le Samedi 10 Avril à 2 heures du matin. Retour le 11 au soir.

Pour permettre de retenir les chambres nécessaires, prière de se faire inscrire d'urgence : au Bar-Tabacs, Rue de Provence ; au Bar Mondial ; à notre correspondant, ou à M. Autant, 6, Rue Mercerie, (ou à la Coopérative).

EXCURSION. — Une excursion s'organise pour le 18 Avril à la Fontaine de Vaucluse. Voilà une très belle et agréable journée en perspective.

Se faire inscrire dès maintenant à : M. Rolland, correspondant du «Provençal» ; M. Latil, correspondant du « Dauphiné Libéré » ; au Bar-Tabacs rue de Provence ; chez M. Lieutier, « Sisteron-Journal », ou à M. Autant.

DE GARDE cette SEMAINE
Pharmacie Charpenel.

SPORTS

(Suite de la 1re page)

33 ; 2 Tourniaire, Sisteron ; 3 Morenas, Sisteron ; 4 Soldat, Manosque ; 5 Blanc, Sisteron ; 6 Ferrer, Digne ; 7 Martin, Manosque ; 8 Roux, Digne.

—)o(—

GRAND PRIX D'OUVERTURE
de la « Pédale Sisteronnaise »

Toujours le Lundi de Pâques, cette course bénéficiant d'un temps splendide, a remporté un gros succès sportif. Il est vrai que le circuit du Signavous se prête admirablement à une épreuve de ce genre : route en parfait état, côtes, lignes droites pour les sprints, enfin un circuit modèle.

Le départ est donné à 15 h. à 28 coureurs qui devront parcourir six tours comportant chacun 11 km. environ, soit 66 km.

Dès le deuxième tour Rosa, d'Aix s'échappe en compagnie de Bouffier. Ces deux coureurs, au prix d'un magnifique effort, prennent aussitôt une avance confortable.

Cependant Bouffier crève dans la descente de Parésous et doit laisser filer Rosa. Ce dernier continuera la course tout seul pour finir avec 4 minutes d'avance sur ses suivants immédiats.

Voici le classement :

1er Rosa, Aix, en 1 h. 51 ; 2e Sclavonnas, V.-C. Saint-Just à 4 minutes ; 3e Boeri, V.-C. Saint-Lazare ; 4e Revel, V.-C. Saint-André ; 5e Colombani, V.-C. Saint-Just ; 6e Carbonel, Manosque ; 7e Léone Thomas, Sisteron ; 8e Clarès, Sisteron ; 9e Philipps, Digne ; 10e Fontanelle.

SISTERON-VELO

C'est demain Dimanche que les sportifs de Sisteron et de la région auront le plaisir de voir évoluer sur le Stade Municipal l'excellente équipe de l'A. S. Phénix de Marseille et Sisteron-Vélo en match de championnat 1re division.

Ce match sera le dernier du championnat, aussi les hommes de Blanc auront à cœur de vouloir sortir vainqueurs.

Si le temps le permet, le Stade Municipal connaîtra la foule des grands joueurs.

Coup d'envoi à 15 heures.

En lever de rideau : A. S. Phénix (réserves) Sisteron-Vélo (réserves).

VIEUX TRAVAILLEURS (V.A.O. R.) — Dans leur dernière réunion les vieux assurés obligatoires retraités des R. O. et A. S. ont décidé de se constituer en un groupement exclusif pour la défense de leurs revendications.

A l'unanimité, le bureau a été composé comme suit :

Président : Pellegrin Adolphe ; vice-Président : Bertrand Justin ; Trésorier : Amic Auguste ; Trésorier-adjoint : Mlle Chapot Marie ; Secrétaire : Figuière Lucien ; Conseillers : Davin Zénaïde et Mme Roman Louise.

De même suite l'assemblée a décidé de demander son affiliation à l'Union Nationale des V. T. de France et a chargé son bureau de faire toutes démarches utiles pour assurer le bon fonctionnement de son groupe.

CHAMBRE DES METIERS. — Révision des listes électorales. — Il est procédé pendant la période du 1er au 20 Avril 1948 inclus, à la révision des listes des électeurs artisans maîtres et artisans compagnons appelés à élire les membres des Chambres des Métiers. Cette révision sera effectuée par une commission Municipale et les électeurs intéressés devront requérir leur inscription dans le délai imparti ci-dessus.

Cabinet P. J. MOURIER
Assurances
Transactions Immobilières
et Commerciales

A VENDRE :

VILLA aux Plantiers avec 3.000 mètres terrain à morceler.
Divers Fonds de Commerce.

ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DE SISTERON. — Les anciens Prisonniers de Guerre faisant partie de la section de Sisteron sont informés que le prix de la cotisation pour 1948 vient d'être porté à 150 francs.

En conséquence, ceux qui ont déjà payé la cotisation de l'année à 100 francs sont priés de bien vouloir verser la différence, soit 50 francs. En outre, les retardataires doivent verser au plus tôt leur cotisation.

AVIS AUX SINISTRES. — Il est rappelé aux sinistrés les prescriptions du paragraphe 104 de la circulaire du 10-1-47 qui stipule en son dernier alinéa :

« Comme la loi prévoit que le propriétaire ne peut se prévaloir des améliorations apportées à l'immeuble par les locataires, ces derniers doivent, s'ils en ont apporté, déposer eux aussi un dossier. Par « améliorations », il faut entendre notamment toutes les constructions et tous aménagements apportés par les locataires (exemple : chauffage central).

En application de ces prescriptions il appartient donc aux locataires qui seraient dans ce cas de déposer d'urgence une déclaration de sinistre immobilier qui sera jointe au dossier du propriétaire de l'immeuble.

Le Chef de Subdivision.

AVIS

Le Salon de Coiffure pour Dames (anciennement Mme PIRAUD) est transféré au 42, Rue Droite, 2e étage, au-dessus du Salon de Coiffure PAUL.

NECROLOGIE. — Lundi à 10 h., avaient lieu à Sisteron, les obsèques de M. Jean Machemin, propriétaire du domaine de Saint-Didier, à Valernes.

Une affluence de parents et d'amis accompagnait à sa dernière demeure M. Machemin, qui était ancien combattant de 1914-18 et dont la bonne conduite au front lui valut la Médaille Militaire et la Croix de Guerre.

Devant le corbillard venaient le drap des A. C., celui de la Croix Rouge et celui des amis.

A toute sa famille nous adressons nos sincères condoléances.

VARIETES-DANCING. — Pierre Monti et son ensemble se produiront demain Dimanche, à 21 heures, aux Variétés-Dancing, dans un Grand Bal que donne la direction de cette salle.

L'entrain et la gaieté seront de rigueur et le jazz Monti donnera le swing.

A VENDRE :

Bascules, Coffre à Grains, Tables et un Charriot.

S'adresser au Bureau du Journal.

COMITE DES FETES. — C'est le Dimanche 11 Avril, à 21 heures, aux Variétés-Dancing, à l'occasion d'un Grand Bal avec un orchestre réputé de Gap, que seront désignées la Reine de Sisteron et ses demoiselles d'honneur.

Nous reviendrons avec plus de détail sur cette élection.

Les candidates peuvent d'ores et déjà se faire inscrire chez M. Gilles, directeur des Variétés, et chez M. Allègre, Place de la Mairie.

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Mars, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du Journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

Taxis Louis MOURIES
SISTERON
Toutes Directions
Voitures Souples et Confortables
PRIX MODERES
Bar Léon : Téléphone 150
Nuit : Téléphone 37

AVIS. — La Municipalité s'est imposée de lourds sacrifices pour que la Ville soit le plus propre possible, mais les services de nettoiement ne peuvent suppléer et faire tous les travaux de propreté qui incombent à chaque propriétaire d'immeuble.

Il est rappelé à la population que le balayage des trottoirs, des canniveaux, la sortie des poubelles doit se faire avant le passage du tombereau.

Le jet à la rue et sur les places publiques de tous déchets, cendres est interdit. Les ordures ménagères doivent être déposées dans les poubelles qui seront déversées dans la benne par le service de nettoiement dans les quartiers où la benne passe journellement et à heure fixe.

Dans les quartiers où le service de ramassage ne passe que tous les deux jours, les ordures devront être déposées soit les jours de passage, soit dans les fosses à ce destinées.

Dans les quartiers centrés ou éloignés où le passage du tombereau ne se fait qu'une fois par semaine, le samedi, les ordures ne devront pas séjourner sur les à côtés de la route pendant toute la semaine.

L'inobservation de ces prescriptions donnera lieu à sanction par procès-verbal.

La Municipalité compte que la population mettra un peu de bonne volonté pour se conformer aux plus élémentaires règles de l'hygiène, l'aidera à rendre notre Ville plus propre et plus accueillante aux Touristes, que la saison amène à fréquenter notre région, et qu'elle n'aura pas à sévir.

J. BRIANÇON
puisatier-maçon à SISTERON (B.-A.)
exécute aux meilleurs prix
CAPTAGE des Eaux Souterraines
SONDAGES
GALERIES, FORAGES DE PUITS
Prospection
par Radiesthésiste compétent

DIDOT-BOTTIN. — Le Didot-Bottin 1948 vient de paraître. Sa documentation, les renseignements historiques et géographiques le rendent utile à tous les commerçants et négociants puisqu'il contient la liste des personnes assujeties au téléphone et le nom de tous les commerçants des Basses-Alpes.

Son prix modique est de 70 francs.

Le Didot-Bottin est en vente à la Librairie LIEUTIER, 25, Rue Droite, Sisteron.

Pour tout ce qui concerne
DEVANTURES, ESCALIERS
EVIERS
MONUMENTS FUNERAIRES
voyez
Marcel PERRONE
quartier du Collet
SISTERON — Basses-Alpes

AVIS AUX AGRICULTEURS. — En vue du paiement de la prime d'encouragement à la culture du blé et du seigle, les agriculteurs sont priés de venir déclarer à la Mairie (bureau du ravitaillement) avant le Jeudi 8 Avril, dernier délai, les surfaces ensemencées.

POUR VOS MEUBLES

ENCAUSTIQUE BAUTIN
DROGUERIE **Paul BERNARD**
63, Rue Droite — **SISTERON**

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

TOUS les Travaux Typographiques
à l'
Imprimerie — Papeterie — Librairie
M. - PASCAL - LIEUTIER
25, Rue Droite — — SISTERON

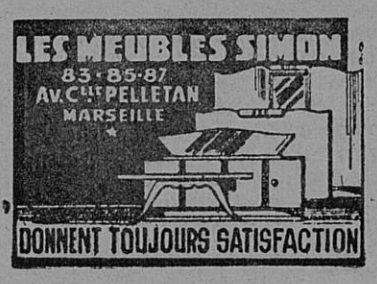

ETAT-CIVIL

du 26 Mars au 2 Avril 1948

Naissances : Lucette Marie Hélène Zunino. — Georges Fernand Roland Guillaume. — Colette Denise Emma Bordel (Avenue de la Libération).

Publication de Mariage : Léon Elie Roger Faure, cultivateur, domicilié à Saint-Jean Saint-Nicolas (H.-A.), résidant à Sisteron et Hélène Marcelle Clavel, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Ramon Gallégo Soda, chauffeur, domicilié à Sisteron et Josette Louisette Jeannine Lagarde, couturière, domiciliée à Digne.

Mariage : Pierre Marius Giusti, métreur à Castellane et Marie-Thérèse Michelle Mégy, sans profession à Sisteron.

Décès : Léontine Marie Michel, Veuve Feautrier, 79 ans, Avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Les familles FEAUTRIER Frédéric, FEAUTRIER Eugène, RICHAUD Gustave, profondément émues, remercient sincèrement parents et amis des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Madame Veuve FEAUTRIER

leur mère et grand'mère.

Madame Jean MACHEMIN ;
MM. Robert, Georges et André MACHEMIN et leur famille remercient toutes les personnes des marques de sympathie qu'elles leur ont témoigné à l'occasion de la grande douleur qui les a frappés en la perte de

M. Jean MACHEMIN

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

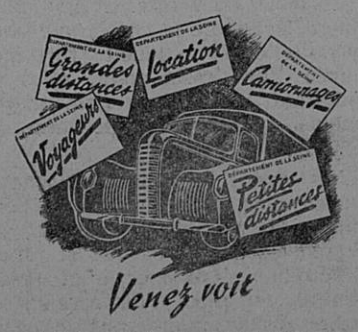

ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

VARIETES - CINEMA
Samedi, soirée — Dimanche, matinée
Actualités — Documentaire
Dessins Animés — et un grand film
« QUARTIER CHINOIS »
Sur scène : le jeune illusionniste « Soltano » qui enchantera grands et petits.
Dimanche, à 21 heures, Grand Bal.

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« **Le Sérum Végétal de Vergons** »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements
sur demande

« JEUNESSE QUI VIT »

Nous recommandons ce remarquable recueil de tout ce qui intéresse la jeunesse : le vélo, le camping, la nature (animaux, champignons, arbres, oiseaux, carte du ciel, prévisions du temps, la photo), les promenades (auberges de jeunesse), les jeux extérieurs (spectaculaires, de piste, alphabet morse), la culture physique et les sports (l'hébertisme, boxe, baskett-ball, foot-ball, tennis, jiu-jitsu), les vacances (à la mer, à la montagne, circuits), la nage, la musique, le chant, la danse, les feux et veillées, les jeux d'intérieur (ping-pong, jeux à gages), les trucs et les tours (prestidigitation, langage des timbres, marc de café, graphologie, tirage de cartes, lignes de la main, etc...)

Prix : 42 francs.

—)o(—

« JEUNESSE QUI CHANTE »

Les textes de 500 chansons, anciennes et modernes qui célèbrent la jeunesse, la vie, la terre, les belles choses, l'amour.

Prix : 60 francs.

—)o(—

«JEUNESSE QUI RECONSTRUIT»

Les moyens de faire une France vraie et véritablement grande, avec des évangiles expliqués, de l'histoire des vies de saints.

C'est la mystique du Christ qui a fait la France. Elle a été tant et si souvent défigurée que bien peu la connaissent vraiment. Lisez impartialement ce livre et vous jugerez.

Prix : 48 francs.

—)o(—

« JEUNESSE QUI S'EPANOUIT »

« A la découverte de l'Amour », par le Docteur Jouvenroux. Faits, épisodes, confidences, expériences, témoignages vécus et réels. Le problème de la vie traité d'une façon jeune, dynamique et moderne.

Prix : 60 francs.

—)o(—

Nous recommandons ces quatre livres « des Editions Ouvrières », intéressant jeunes gens comme jeunes filles. Il nous est possible de les adresser franco de port aux prix indiqués ci-dessus, la série complète de ces quatre « Jeunesses » au prix de 180 francs.

Caquant Sisteron C. C. P. Paris 2414-54.

Etude de Me Louis-Célestin BAYLE
Notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE

PREMIER AVIS

Suivant acte en l'étude du onze Mars mil neuf cent quarante huit, enregistré à SISTERON le vingt deux Mars mil neuf cent quarante huit, folio 26, case 119,

Monsieur Louis Léon Massot et Madame Marie Antoinette DAUMAS, son épouse, négociants, domiciliés à LA MOTTE-DU-CAIRE, ont vendu à Monsieur MARTIN Paul Pierre François, propriétaire, demeurant à CLAMENSANE, un fonds de commerce de « Débit de Boissons, Café et Restaurant » situé à LA MOTTE-DU-CAIRE, dans un immeuble appartenant au dit MARTIN Paul Pierre François ensemble le nom commercial « Café de la Poste », la licence et tous autres droits y attachés.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à LA MOTTE-DU-CAIRE en l'étude de Me BAYLE, notaire soussigné, dans les vingt jours du deuxième avis renouvelant le présent.

BAYLE, Notaire.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON